

Si vous n'êtes pas en mesure de voir ce mail, cliquez sur [ici](#)



« Reconnue d'intérêt général »

Février 2021

A LA UNE

Partenariat

Convention en cours avec les services de « Accessibilité d'Orange ». Elle devrait en échange d'une certaine collaboration de notre part (test de produits) ou information sur notre site internet par exemple, nous permettre d'obtenir d'Orange, la formation de membres volontaires pour animer des ateliers numériques ou découvrir en sous-groupes « Orange Garden », le campus de l'innovation d'Orange à Chatillon (92)

Dans la presse interne

Les groupes départementaux ANR sont encouragés à utiliser plus souvent les services de Portail Malin et Spot Plus dans le cadre d'annonces de leurs activités (elles vont bien reprendre un jour !) que pour la recherche de bénévoles

ACTUALITES

Personnes âgées ou handicapées : le crédit d'impôt pour les travaux d'adaptation du logement est prolongé

La loi de finances pour 2021 proroge jusqu'au 31 décembre 2023 le crédit d'impôt accordé pour les dépenses d'équipement qui permettent l'accessibilité des habitations principales et leur adaptation à la perte d'autonomie et au handicap

Accès aux prestations pour les retraités d'Orange

Pour pouvoir bénéficier de prestations d'action sociale, les retraités d'Orange doivent réactiver leur compte « guichet unique » géré par le CSEC (Comité social et économique central).

Un dossier constitué de pièces justificatives (carte de retraité ou certificat d'inscription à la pension civile de retraite) et d'un formulaire sont à adresser à :

Gestionnaire pour le compte des CSEE ASC / Accueil ouvrants droit TSA 10003 41965 Blois Cedex 09.

Pour toutes informations complémentaires, contacter le CSEC par e-mail à retraites.inscription@csec-orange.fr ou par téléphone au 0810 007 221

BONS PLANS

Echanges des Chèques-Vacances et des e-Chèques-Vacances

La campagne d'échange des Chèques-Vacances et e-Chèques-Vacances émis en 2018 avec une date de fin de validité au 31/12/2020 a commencé le 15 janvier 2021.

L'ANCV vous propose un espace réservé sur son site internet pour saisir votre demande d'échange et suivre votre dossier d'échange.

Echangez vos e-Chèques-Vacances depuis le site de l'ANCV en suivant les étapes :

" Echanger mes Chèques-Vacances ". La demande d'échange des e-Chèques-Vacances est gratuite

Infos partenaires

Cotisations auto : GMF gèle ses tarifs pour 2021

Explications : *GEL DES TARIFS = Maintien des tarifs 2020 pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS dont l'échéance est comprise entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, hors évolution des taxes et hors effets liés au bonus-malus et à la sinistralité individuelle, à conditions et garanties identiques.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr.

Nota : Il faut signaler qu'une quarantaine de nouveaux contrats ont été souscrits avec cet organisme depuis le début du partenariat par les adhérents nouveaux ou anciens

A L'ACTION

Boîtes aux lettres

Avec « stop-pub » il est désormais interdit d'y déposer des prospectus

Vous avez affiché la mention « Stop pub » sur votre boîte aux lettres et vous continuez à recevoir des publicités ? Depuis le 1er janvier 2021, il est interdit d'y déposer des imprimés non adressés. C'est ce que prévoit la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire paru au Journal officiel du 11 février 2020.

Administrations : finis les numéros de téléphone surtaxés !

Depuis le 1er janvier 2021, appeler une administration ne peut pas coûter plus cher que le prix d'un appel local. Les administrations et les organismes chargés d'une mission de service public doivent désormais proposer un numéro d'appel non surtaxé et non géographique pour permettre d'obtenir un renseignement, d'entreprendre une démarche ou de faire valoir ses droits.

Le chiffre du mois : 37

C'est le nombre de contrats réalisés par le groupe ANR du Nord lors du challenge « Amicale Vie » organisé en 2020. Résultat remarquable quand on sait que le tiers des groupes n'a pas réussi à faire souscrire un seul contrat auprès des adhérents. En fait c'est toute la région Haut de France qu'il faut féliciter pour son efficacité. Reste une question : quelles sont les méthodes adoptées par ces groupes pour d'aussi bons résultats ?

INFOS PRATIQUES

Le magazine des retraités de La Poste est sorti en début d'année

Message de Michèle Paolini, directrice nationale des affaires sociales

« Ayant pris la succession de mon cher collègue Didier Lajoinie, c'est avec plaisir que je vous adresse le magazine 2020 des postiers retraités. À la une, nous vous présentons l'engagement des associations de La Poste ayant œuvré sans relâche depuis le début de la crise sanitaire qui nous touche tous.

De nombreux sujets qui, je l'espère, vous apporteront un moment d'évasion dans ces temps si difficiles. Le contexte économique actuel nous amène à revoir notre façon de communiquer, et c'est pour cela que votre magazine va prochainement évoluer vers une communication numérique. Au lieu d'un magazine annuel, vous recevrez tous les trimestres une lettre d'information avec toutes les actualités. Afin de rester en contact avec ces actualités, je vous invite à vous inscrire à la lettre du Portail malin si ce n'est pas déjà le cas ».

Dans ce magazine, un article de l'ANR dans le dossier « Les assos à vos côtés pendant la crise sanitaire page 4 - ANR : « Maintenir le lien social en situation d'isolement » ».

Livre pour aider les aidants « Osons l'aidance »

Offre spéciale avant parution pour aider les aidants : Osons l'aidance ! Sous la direction de Valérie Bergua et Jean Bouisson.

Que sait-on des aidants ? Quels sont leurs besoins ? Comment appréhender la charge que représente cette fonction ? Quelles sont les répercussions de l'Aidance au niveau individuel, familial, social ?

Fraternité, entraide, coopération... cet ouvrage invite le lecteur à oser l'Aidance pour aider l'aidant ! Un véritable enjeu de santé publique pour les années à venir.

Précommandez votre livre dès maintenant (15 euros l'unité) en remplissant le bon de commande disponible en téléchargement sur www.inpress.fr et en le retournant avec un chèque à l'ordre des Éditions In Press au 74 boulevard de l'hôpital - 75 013 Paris

La Lettre d'info (ou newsletter) est adressée à tous ceux qui s'inscrivent sur le site Internet de l'ANR ansiege.fr (page d'accueil, rubrique « newsletter ») - Réalisation : service communication de l'ANR. Février 2021

ANR Siège national
13, Rue des Immeubles-industriels
75011 PARIS
ansiege@orange.fr
<https://www.ansiege.fr>



Cet e-mail a été envoyé à webmaster.anrisere.pierre@orange.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ansiege.fr

[Se désinscrire](#)



© 2021 ANRSIEGE